



Union des Enseignants de Breton
Communiqué du 17/01/08

Le Conseil Académique des Langues Régionales de Bretagne demande la réécriture des programmes de langue régionale à l'école primaire

Le 15 janvier dernier le Conseil Académique des Langues Régionales de Bretagne a voté une motion demandant la réécriture des programmes de langues régionales pour l'école primaire en deux textes distincts : le premier concernant les programmes d'enseignement extensif de langue régionale et le deuxième mettant en place des programmes pour l'enseignement des langues régionales dans les filières bilingues, avec comme objectif un bilinguisme équivalent en fin d'école primaire.

Il s'agit ici d'une nouvelle avancée. Nous rappelons que cette demande a déjà reçu le soutien d'élus comme Jean Yves Le Drian, président du conseil régional de Bretagne, Jean Pierre Thomin, délégué à la politique linguistique au conseil régional de Bretagne ou André Le Gac, délégué à la langue bretonne au Conseil Général du Finistère, de linguistes tels que Gilbert Dalgalian, et également de nombreux universitaires. Une pétition lancée à l'initiative de l'Union des Enseignants de Breton, Diwan Dihun et Div Yezh en décembre a reçu plus de 1700 signatures en un mois.

Liste des signataires sur :

http://www.ugbrezhoneg.com/skridgoulenn//index.php?petition=3&pour_voir=oui

Nous rappelons que ces programmes fixent comme objectif, à la fin du CM2, le niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, un niveau trop peu ambitieux qui ne correspond pas aux réalités de l'enseignement bilingue en Bretagne et qui met gravement en péril le développement de la langue bretonne par le biais de l'école.

Nous appelons toutes les personnes qui se sentent concernées par l'avenir de la langue bretonne à signer la pétition sur :
<http://www.ugbrezhoneg.com/skrid01.html>

Gwenole Larvol, Président d'UGB